

Henry Druey - L'homme

Discours présenté le 1er juin 2000 par Christiane DRUEY, à l'occasion de la commémoration du 150ème anniversaire de la Présidence de la Confédération par Henri Druey en 1850 – Société des Bourgeois de Faoug, écrit à partir d'extraits tirés du livre «Henri Druey 1799-1855» d'André Lasserre (bibliothèque historique V.D. 949.47.V.D.1).

Henri Druey est l'une des personnalités les plus remarquables qu'aie connu le canton de Vaud.

Homme d'état et révolutionnaire, il a joué dans notre histoire un rôle déterminant.

Né à Faoug le 12 avril 1799, où ses parents avaient une auberge, il eut trois frères et deux sœurs. Sa scolarité se déroula à Faoug, puis à Morat, Avenches et à 15 ans il partit à Berne, où il apprit l'allemand et le latin. Sa mère jurassienne parlait le français. Sa grand-mère Druey-Cornaz eut beaucoup d'affection et d'influence pour le jeune Henri.

Le pasteur Piguet et son épouse furent pour lui une rencontre capitale, ils furent, jusqu'à la fin de leur vie, des parents intellectuels et spirituels.

Il obtint son brevet de capacité et la pratique des affaires chez le notaire Briod à Lucens. Ensuite étude de philosophie, puis de droit à Lausanne où il obtint sa licence en 1821. Il poursuivit ses études en Allemagne où il fut élève de Hegel, puis à Paris où il côtoya Benjamin Constant, Metternich, Chateaubriand, avant de séjourner en Angleterre.

Retour en Suisse en 1826, avec un solide bagage. Ses voyages lui ont fait voir un monde plus grand que son canton.

On a peu d'échos sur ses premiers pas dans la vie active. Ayant obtenu son brevet d'avocat en 1828 et la patente la même année, il s'installa à Moudon. Il y rencontra Caroline Burnand, qu'il épousa en 1830. Ce fut un mariage heureux, mais ils n'eurent pas d'enfants.

L'homme

C'était un homme tourné vers l'avenir, un précurseur. Philosophe, il était un homme d'action, et homme d'action il se voulait toujours philosophe. Intellectuel, c'était un être émotif, mais réfléchi. Il faisait preuve d'inflexibilité et d'opiniâtreté dans la poursuite des résolutions prises. Même dans ses actes de passion il restait maître de lui.

L'homme politique

Armé de ses fortes connaissances, de sa grande puissance de travail, il fut rapidement un homme politique de premier plan dans le canton. Son habilité à pénétrer les besoins populaires se doublait d'une non moins grande maîtrise de l'expression oratoire. Il réunissait en effet deux qualités, l'émotivité et la réflexion. A l'époque, dans le canton, ils n'étaient pas nombreux ceux qui pouvaient prétendre à de telles qualités.

Lors de la révolution de 1830 et de la constituante vaudoise, il était député au Grand Conseil. Il suggéra la représentation inégale des cantons à la Diète, proportionnellement à leur population.

Il participa activement à la lutte pour la liberté de culte et la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Il préconisa les votations dominicales pour que les travailleurs y participent.

Député à la Diète, il dut se rendre à Lucerne, alors Vorort ; ce fut ses débuts en politique nationale et cela accrut sa popularité.

Il s'occupa du problème neuchâtelois ; à son avis le peuple n'hésiterait pas à quitter le roi de Prusse pour se rattacher complètement à la Confédération, et il ne se trompait pas. L'aristocratie neuchâtelaise et bernoise, d'ébranler et d'anéantir, par les moyens les plus divers, l'influence énorme qu'il exerçait sur l'esprit de ces concitoyens vaudois et confédérés. Il défendit les milieux ruraux, contre les citadins lors de sa mission à Bâle.

Le problème de la révision du Pacte Fédéral de 1815 est à l'origine de la scission entre Druey et le juste milieu. Il provoqua aussi la naissance du radicalisme et fut longtemps le germe de divisions gauche-droite.

Il a combattu en vain pour une constituante, et c'est grâce à des hommes tels que Druey, Troxler et Fazy que l'œuvre de 1848 put être menée à bien.

Le journal lausannois, dont il fut directeur, fut le véhicule de sa pensée, l'instrument de sa popularité et l'agent de la victoire du radicalisme.

Il prenait parole lors de tirs fédéraux, la seule tribune où les hommes politiques pouvaient s'adresser à un large public accouru de toutes les parties du pays, même des cantons où il n'y avait pas la liberté d'expression.

Il créa la situation de départ, d'où découlèrent les événements de février 1845. C'est au sommet d'une échelle qu'il s'adressa aux Vaudois. Son but était clair:

- s'appuyer plus largement sur le peuple et reconstituer l'édifice gouvernemental et administratif,
- faire triompher dans tous les domaines la souveraineté populaire.

La révolution à peine terminée, Druey partit pour Zurich, où se tenait la Diète extraordinaire, la difficulté fut la reconnaissance de la députation vaudoise et le gain de voix des cantons catholiques du centre.

L'année suivante, en 1846, on accusa Druey et les Vaudois d'avoir participé directement à la révolution de Genève animée par James Fazy.

En politique fédérale, il eut un rôle déterminant dans la nouvelle constitution, tout en assurant le fondement juridique de la formation du nouvel état.

Henry Druey conseiller fédéral

Discours présenté par Me Philippe DRUEY, à l'occasion de la commémoration du 150^{ème} anniversaire de la Présidence de la Confédération par Henri Druey en 1850 – Société des Bourgeois de Faoug, écrit à partir de l'ouvrage «Nos Excellences à Berne» de Bovard (Editions de Peyrollaz, 1997)

L'importance de l'action politique déployée par Henri Druey sur une trentaine d'années et le peu de temps qui m'est imparti, mon exposé se contentera de mentionner les hauts faits de la carrière du Conseiller fédéral Henri Druey, savoir une période de 6 ans.

1848

Le 6 novembre 1848, la première Assemblée fédérale du nouvel Etat fédératif suisse est convoquée à Berne. Druey n'est pas présent: le 27 septembre, malgré son statut indiscutable de numéro 1 vaudois, il a refusé son élection au Conseil des Etats; et cela fait dix jours que ses amis politiques répètent dans les couloirs qu'il ne viendra pas à Berne, trop attaché au Canton de Vaud et à son rôle de locomotive du Conseil d'Etat.

Cependant, l'Assemblée fédérale élit Druey au Conseil fédéral par 76 voix et le désigne dans la foulée, malgré l'incertitude qui règne sur son acceptation, vice-président du Conseil fédéral. L'intention de lui forcer la main est manifeste: il a donné ces dernières années trop de preuves de sa supériorité pour que la Confédération puisse se faire sans lui à sa tête !

Le temps presse: trois conseillers fédéraux élus sont assermentés séance tenante. Trois autres le seront dans les jours qui suivent. Devant un si bel exemple, Druey pourrait-il encore se dérober?

Escorté par ses amis, Druey quitte son domicile lausannois le 22 novembre, en début de soirée et, après d'ultimes discours, embrassades et vivats devant la poste de Saint-François, monte dans la diligence qui l'emporte à Berne. Au milieu de la nuit, l'attelage traverse Faoug endormi, là où Druey est né et a vécu sa prime jeunesse.

Arrivé à destination, son sens du devoir aura le dessus et Druey finira par accepter son élection. Dernier arrivé, il est naturellement le dernier servi quant au choix de son département: Druey prend donc le dernier portefeuille à disposition: Justice et Police, ce qui ne lui déplaît pas en sa qualité de juriste. Dès le 27 novembre 1848, le premier Conseil fédéral de l'Histoire peut se mettre au travail.

1849

Dès cette date, le Chef du Département de Justice et Police devra s'occuper du problème des réfugiés: les révolutionnaires du Grand Duché de Bade mis en déroute par les Prussiens et ayant demandé l'asile aux cantons de BS, AG et SH, ainsi que les réfugiés italiens mis en fuite par la défaite du roi de Sardaigne contre les Autrichiens et débarquant au Tessin et dans les Grisons.

Durant toute l'année 1849, Druey mène une action épuisante contre ces trublions dangereux (de nombreux meneurs seront d'ailleurs expulsés), contre certains gouvernements cantonaux qui les soutiennent et contre les pays voisins, furieux du refuge que la Suisse offre ainsi à la sédition. Le reste de son temps, Druey le consacre à la mise en forme de projets de lois.

Le 17 décembre 1849, les Chambres fédérales portent Druey à la Présidence de la Confédération pour l'année 1850. Mais une cabale menée par ses adversaires assombrit un instant sa joie: il ne passe qu'au second tour et par 76 voix seulement sur 142. Il paie là les expulsions de républicains allemands ainsi que son prétendu "manque de dignité" face aux souverains étrangers.

Quelques semaines plus tard, ses amis politiques vaudois lui font livrer une superbe table de travail. Cette marque d'affection touche beaucoup Druey qui les remercie et leur écrit: "Soyez sûrs que, si j'ai à répondre à des notes menaçantes de l'étranger, c'est sur cette table de patriotes que j'écrirai !"

Ensuite de son élection à la présidence, Druey doit alors quitter le Département de Justice et Police et devient, comme l'usage le veut, chef du Département politique pendant son année de présidence.

1850

Le climat politique est extrêmement tendu entre les radicaux (tenants du pouvoir) et les conservateurs. La mainmise des radicaux dans toute la Suisse n'est pas bien ressentie, en particulier à Fribourg.

Malgré quelques défaites électorales du parti radical, Druey excelle toujours dans ses discours de cantine. A l'époque, rien de tel qu'un bon discours à une assemblée de tireurs pour vous rapporter des brassées de suffrages!

Devant les radicaux bernois, Druey prépare sa réélection au Conseil fédéral prévue pour l'automne 1851 déjà. Mais son discours en faveur de la "démocratie socialiste" suscite les protestations indignées des rangs conservateurs. Il ne faut pas le cacher: Druey était un gauchiste de l'époque!

La fin de son année de présidence apporte à Druey deux satisfactions: premièrement une réforme du protocole, selon laquelle le Conseil fédéral renonce à l'usage de faire complimenter les chefs d'Etat passant ou séjournant à proximité de nos frontières et deuxièmement la signature d'un traité d'amitié entre la Suisse et la grande république d'Amérique du Nord, garantissant aux Suisses résidant aux USA et aux Américains fixés chez nous qu'ils seront traités comme les nationaux et qu'ils jouiront des libertés fondamentales des citoyens.

1851

Druey change à nouveau de département et devient chef du Département des finances. Il aurait préféré reprendre "Justice et Police", mais se rend vite compte qu'il a gagné au change: il dispose désormais d'un bureau pour lui seul, il a davantage de fonctionnaires sous ses ordres (12 contre 2), il est enfin débarrassé de nombreuses visites et autres audiences et peut accomplir son travail à un rythme paisible.

La tâche essentielle du Département des finances consiste alors à organiser l'unification des monnaies voulue par la Constitution fédérale de 1848. Il faut donner les ordres aux cantons de retirer et de fondre toutes les monnaies existantes afin d'y substituer les nouvelles espèces suisses. Les pièces de Fr. 1.- et Fr. 2.- manquent un peu partout, de même que les pièces de 1 centime très utilisées par les commerces.

En automne 1851, Druey est réélu au Conseil fédéral: il passe de justesse au premier tour de scrutin. Aimant se mettre en avant et appréciant avant tout les défis politiques, il quitte les Finances et retrouve Justice et Police.

1852

1852 sera pour Druey une année noire: des problèmes avec la France et les opposants au régime de Louis-Napoléon, des ennuis de santé à répétition, le décès de sa mère qui vivait auprès de lui depuis le décès de son épouse neuf ans plus tôt. Après quelques déboires dans divers dossiers traités durant l'année 1852, ses collègues du Conseil fédéral, jugeant qu'il n'est plus l'homme de la situation pour ce Département stratégique, poussent Druey vers la sortie et notre homme doit reprendre, à son grand regret, le Département des Finances en 1853.

A cette époque, des dissensions se font sentir à l'intérieur du collège gouvernemental. En effet, le tournus de présidence n'est pas encore automatique: la présidence change bien chaque année, mais le tour de présider ne revient pas forcément à tous les conseillers. Druey se bat pour instaurer cette règle et parvient à éviter ainsi une aristocratie de présidents.

1853

Sa santé, hélas, ne s'améliore pas. En outre, il doit emprunter de l'argent à sa marraine afin de rembourser de vieilles dettes que son traitement de ministre ne lui ont pourtant jamais permis de rembourser. Heureusement, au plan professionnel, son éloquence et sa présence d'esprit font toujours merveille. Druey reste une bête politique, adulée de ses partisans et crainte de ses détracteurs.

1854

Druey restera aux Finances en 1854. Il y fera exécuter par son personnel des monnaies le premier timbre-poste fédéral. Lors de la réélection du Conseil fédéral en 1854, il faut quatre tours de scrutin à Druey pour retrouver son fauteuil. Un autre conseiller sortant ne sera, lui, carrément pas réélu!

Pour la répartition des départements, les Bernois et les Zurichoïses s'entendent pour se répartir les postes stratégiques et Druey se retrouve encore une fois au Département des Finances, c'est-à-dire à l'arrière-plan.

L'hiver 1854-55 et son climat rude causent à Druey de graves problèmes de santé: rhumatismes, bronchite, inflammation aux yeux l'empêchant de lire et d'écrire.

1855

Dans la nuit du 17 au 18 mars 1855, une attaque d'apoplexie terrasse le Conseiller fédéral et le laisse à peu près complètement paralysé. Il s'éteint le 29 mars 1855. Trois jours plus tard, on l'inhume au cimetière de Faoug, en présence d'une foule immense.

La philosophie hégélienne dans l'action d'Henry Druey

Discours présenté par Yves CHRISTEN, Conseiller national, Président du Parti Radical Vaudois, à l'occasion de la commémoration du 150ème anniversaire de la Présidence de la Confédération par Henri Druey en 1850 – Société des Bourgeois de Faoug.

Bien qu'actif durant la première moitié du 19ème siècle, Henri Druey est un personnage tout à fait contemporain. Ce qui en fait ipso facto un précurseur de son temps. Le père du radicalisme avait une vision globale de l'individu, fondée autant sur sa nature matérielle qu'immatérielle, sur les besoins de son corps et de son âme.

A l'époque, la société vaudoise, mais c'était vrai aussi dans d'autres cantons, était à deux vitesses. D'un côté, les grandes familles vaudoises, qui n'avaient pas de sang noble, mais en épousaient les rites et la structure de pensée. A elles, l'instruction, un attachement profond à l'Alma Mater et à une Eglise réformée plutôt rigide, et bien sûr l'aisance matérielle ... A elles, les leviers de commande et la tradition conservatrice, qui portait le nom de libérale. Et à leurs gentes dames de pratiquer le «devoir de charité» ...

Dans l'autre plateau de la balance, on trouvait les paysans, viticulteurs, pêcheurs, artisans qui trimaient dur, avaient un savoir-faire issu de l'observation, mais peu ou pas d'instruction. Ils étaient presque tous des tâcherons, c'est-à-dire qu'ils cultivaient une terre qui ne leur appartenait pas, obtenant un maigre salaire ou devant se payer en part de récoltes, ce qui veut dire qu'ils ne touchaient plus rien lorsque celle-ci était mauvaise... En 1835, plus d'un habitant vaudois sur neuf recevait les secours de l'assistance, c'est dire si le paupérisme était important !

Entre les deux factions, «nomenklatura et intelligentsia» d'une part et «petit peuple» d'autre part, les ferments s'accroissent dès le premier tiers du 19ème siècle : les grandes familles souhaitent évidemment ne rien lâcher de leurs prérogatives et privilèges, et les autres rêvent de ces manants français qui ont osé se dresser contre le roi, prendre le pouvoir et proclamer la Déclaration des Droits de l'Homme.

Henry Druey va donc beaucoup réfléchir à ces deux visions du monde, qui semblent inconciliables. Ceci à la lumière d'un philosophe qu'il admire, Hegel. Et il va tendre à la synthèse entre d'un côté la thèse, les riches, et de l'autre l'antithèse, ceux qui n'ont rien. Mais comment élaborer cette voie médiane entre deux extrêmes? C'est cette recherche qui signe toute l'œuvre politique de Druey. Il s'agit d'une révolution mentale et intellectuelle, qui rebuta bien sûr les aisés qui avaient quelque chose à y perdre, mais séduisit le petit peuple qui avait quelque chose à y gagner...

Ce que va réussir le radicalisme, né en 1832 d'une scission de l'aile gauche, donc progressiste, des libéraux, c'est donc de redonner au petit peuple de la fierté et de l'honneur: «tous les hommes naissent libres et égaux en droits... Le programme de ce qui est encore un mouvement et pas encore un parti, fortement inspiré par Druey, se résume en « souveraineté du peuple»; le but de Druey était de tendre à cet objectif par tous les moyens.

On ne peut mesurer aujourd'hui ce que représentait cet objectif qu'en rappelant la vision monocolorée des libéraux de l'époque: ils voyaient dans le régime représentatif le gouvernement des élites et dans la démocratie directe le règne de la démagogie révolution. Les radicaux leur rétorquaient du tac au tac que le régime représentatif était en fait le «pouvoir des coteries» et baptisaient la démocratie directe de «gouvernement par le peuple: ce que le peuple a fait, il peut le défaire quand il le veut et n'est pas tenu de respecter la loi fondamentale si celle-ci n'est pas issue de leur volonté».

Un autre aspect de l'influence de Druey qui me semble très important, et qui demeure vrai aujourd'hui, c'est l'importance de la formation et de l'information. Pour soutenir la diffusion de ses idées évolutionnistes plutôt que révolutionnaires, le jeune parti radical se dote d'une aire d'expression et de diffusion fantastique. C'est le Cercle démocratique de Lausanne, fondé en 1843 notamment par Henri Druey. Ses fondateurs entendaient y instaurer le libre exercice des droits des citoyens, défendre un idéal démocratique naissant et le principe d'un fédéralisme encore contesté. Ambition iconoclaste pour les nantis, mais qui vaudra très rapidement au Cercle 2'500 membres... Nul doute que de là est partie la révolution de 1845 et je m'y arrêterai un instant, parce qu'il s'agit là de ce supplément d'âme qui était cher à Druey...

Il fallait certes rajeunir, dans notre canton, une Eglise nationale encore régie par des ordonnances bernoises, dont la pierre d'angle était la Confession de foi, celle-ci étant farouchement défendue par les conservateurs, alors que Druey, et derrière lui, le parti radical, prirent au contraire vigoureusement fait et cause pour une église démocratique où les paroissiens éliraient leurs pasteurs, participeraient au gouvernement de l'institution (... la participation, déjà !) et croiraient ce qu'ils voudraient dans le cadre de l'Evangile interprété selon l'esprit de leur temps. Il s'agit là d'un choix en faveur des croyances «vivantes» qui s'oppose donc à la prorogation d'un credo sclérosé, vieux de plus de deux siècles.

C'est dans ce climat ecclésiastique tendu qu'éclate l'affaire des Jésuites», qui conduira au Sonderbund, cette exceptionnelle alliance entre cantons catholiques et protestants: les auteurs de ce «miracle» s'appellent les Jésuites, appelés en 1844 par Lucerne à diriger l'enseignement secondaire. L'indignation déferle aussitôt dans tout le pays, bien que le Pacte fédéral n'interdise pas aux cantons de prendre ce genre de décision.

Aussi, lorsque Berne tente d'obtenir l'appui des autorités vaudoises pour voter à la Diète l'expulsion de l'ordre haï, le Conseil d'Etat vaudois refuse, car, dirait-on aujourd'hui, il n'a pas du tout envie de porter le chapeau, encore plus d'anciens baillis. Druey et les radicaux, faisant preuve d'une vision tactique ou simplement prospective, sauront exploiter cette situation: ils peuvent désormais associer la haine profonde contre l'ordre de saint Ignace et la méfiance des masses envers l'aristocratie intellectuelle et morale, qui a un sens si élevé du péché et un respect si onéreux de l'instruction supérieure...

32'000 signatures sont réunies pour exiger le départ des Jésuites, et les échanges verbaux entre factions sont rudes. Les députés vaudois voteront le 13 février 1845 une résolution qui accule les radicaux à la révolution et les libéraux à une position absurde: les représentants vaudois à la Diète reçoivent mandat de défendre la proposition d'une invitation amiable à Lucerne d'écarter les Jésuites, mais ce sont Druey et de Briatte qui sont choisis, eux qui sont deux des promoteurs pourtant avoués de l'expulsion...

La colère gronde. Le Conseil d'Etat convoque ses troupes puis démissionne, le 14 février 1845, paralysé. La démocratie directe triomphe: une assemblée générale du Canton acclame Druey, grimpé sur une échelle, pour se faire entendre des 6'000 à 7'000 citoyens réunis à Montbenon. Il désigne un gouvernement provisoire et le lendemain dissout le Grand Conseil, puis donne cinq jours à tous les fonctionnaires pour adhérer au nouveau régime sous peine de renvoi. Commentaire de Druey, dans un carnet intime : «c'est là le résultat de quinze années de ma vie».

Il s'agit donc d'élaborer au niveau cantonal, puis fédéral, une nouvelle Constitution. Druey ne parviendra pas à y faire inscrire la sacralisation du travail ni le fait qu'il doive être organisé de manière à être accessible à tous, supportable et équitablement rétribué comme le lui dicte sa conscience hégélienne. Mais de l'autre côté, bien qu'on l'ait taxé de communiste, Druey ne cherche pas non plus à abolir la propriété privée; au contraire, il veut en faire profiter chacun, et vantera le socialisme «qui

ne détruit pas la propriété, mais cherche à la démocratiser et à la généraliser, en ce sens qu'elle augmente et enrichit le travail».

Un tel jugement est révélateur de la politique future du parti radical : ouvert aux revendications des citoyens les moins favorisés, il est prêt à les satisfaire, et tout disposé à promouvoir une législation qui donne plus de contenu à la démocratie, plus d'égalité aux habitants, sans pour autant transformer le système économique. Henri Druey n'hésitera pas à aller plus loin encore dans la hardiesse des idées: il propose l'impôt sur le revenu et la fortune mobilière, la transformation des maisons de cure en ateliers de travail et est l'un des premiers à évoquer le principe d'une retraite obligatoire pour les ouvriers, qui verra finalement le jour près d'un siècle plus tard.

Le peuple vaudois, dit-on, n'a pas la fibre révolutionnaire, il fait fi des querelles de doctrine, mais se sent une âme de pédagogue. Druey est un pédagogue: après lui avoir redonné le sens de sa dignité, il donne au petit peuple les outils pour conquérir son droit à la parole et à la décision. Temps exceptionnels. Dans la foulée de la révolution de 1845, Druey entre au Conseil d'Etat, puis, trois ans plus tard, au Conseil fédéral. Il a changé leur façon de penser. Il est au fond l'inventeur de la classe moyenne, une classe qui fait la synthèse entre dignité et indigence, entre richesse et dépouillement. Il fait aussi de l'Homme une créature apte à choisir de vénérer «le dieu de son cœur», dans le cadre de cet Evangile que les exégètes s'entendent si bien à faire évoluer avec l'air du temps, plutôt que d'annoncer croyances et prières. A ce titre, il demeure l'un des Vaudois les plus marquants de la Modernité.

Arrivé à ce point, je n'hésiterai pas à dire que, parti d'un port opposé, Tony Blair, avec sa recherche d'une troisième voie, pourrait voir en Druey un précurseur ! A ceci prêt, bien sûr, que le Premier ministre de Downing Street, lui, doit abaisser les pouvoirs excessifs d'un syndicalisme outrancier, qui fait que, par exemple, dans les hôpitaux, il soit interdit à un médecin de porter un tube de sang au laboratoire dont il souhaite l'analyse immédiate parce qu'il existe des commis pour ce faire!

Je partage enfin totalement les propos du député vaudois Jean-Claude Rochat, extrait de l'essai sur le radicalisme au siècle prochain et intitulé «le Blanc et le Noir», paru l'an dernier: en fait, dit l'auteur, aujourd'hui encore, «le radicalisme se bat pour une économie de marché, impossible à développer sans le respect de la liberté individuelle». Mais en même temps, l'économie ne peut se développer sans le respect d'une solidarité qui doit à tout prix éviter que ne s'installe une société à deux vitesses. Et l'auteur donne de celle-ci une définition lumineuse: c'est une société dans laquelle une partie de la population est actrice en permanence et l'autre assistée dans la durée. Une telle situation ne saurait garantir dans le temps le principe de dignité. Décidément, l'Histoire est un éternel recommencement!

Quelques citations d'Henry Druey

J'ai emporté plusieurs décisions importantes, souvent pour la seule raison que je savais ce que je voulais et que les autres hésitaient.

Aujourd'hui, il n'y a plus à hésiter, il faut choisir entre le pouvoir du prêtre et le pouvoir civil, entre les ténèbres et la lumière.

La Suisse n'est pas faite pour le droit d'asile, mais le droit d'asile est fait pour la Suisse ...
La Suisse n'a pas le devoir de donner l'asile, mais nous en avons le droit !

Nous n'avons plus d'autre tribunal (une fois nos entreprises terminées) que notre conscience en première instance et Dieu en dernier ressort.

L'homme est un être passionné et il serait à regretter que la passion ne fût pas de ce monde.

Les coups, qu'on aime beaucoup recevoir de ses ennemis politiques et religieux, font toujours de la peine lorsqu'ils sont portés par ceux qui devraient rester des amis malgré les divergences d'opinion.

L'homme change, il faut que tout change avec lui ; mais il ne faut pas changer d'avance pour le forcer à changer lui-même.

La disposition pour la vie intérieure me fait tout considérer sous un point de vue sérieux, (poussé souvent trop loin) parce que je sens toute la valeur des choses.

C'est une mer à boire que le journalisme.

C'est l'Etat et non l'Eglise qui doit porter la culotte.

Le peuple donne volontiers sa confiance à celui qui réclame la lumière dans les domaines de la vie publique.

Le travail doit être organisé de manière à être accessible à tous ; supportable et équitablement rétribué.

La souveraineté est dans la totalité de la nation, et considéré sous ce point de vue, la nation prend le nom d'Etat.

Pour avoir du froment, il ne faut pas semer des pesettes. Pour avoir l'esprit suisse, il ne faut pas semer la souveraineté cantonale.

Je ne me laisserai pas de venir appuyer des restrictions à la liberté toutes les fois qu'elles me paraîtront utiles.

A propos d'Henry Druey

Henri Druey cherchait dans l'histoire et la philosophie l'explication et la justification des réformes politiques et sociales dont il se fit le défenseur.

Il n'était pas seulement un philosophe, qui extrapolait de la connaissance du passé la science de l'avenir, mais aussi un homme politique du fait des besoins et faiblesses de ses contemporains.

Druey mena la lutte pour la publication des séances de l'exécutif «car celui-ci ne fait pas ses affaires mais celles du pays».

Il partait de l'idée que la Suisse formait une nation, par conséquent, les gouvernements qui formaient la Diète ne pouvaient décider du sort du pays entier. Il passait pour un centralisateur aveugle, qui voulait la ruine des cantons.

Henri Druey lança le «char» fédéral dans des chemins non frayés.

Lorsque Druey se fâchait, on le savait, il ne faisait pas beau.

Ecrit par l'un de ses détracteurs: M. Druey ne sera pas facile à remplacer. C'était un homme plein d'instruction, de vues, de capacités; mais le trait saillant de sa nature consistait dans une incroyable hardiesse d'esprit. C'est à elle qu'il doit le grand rôle qu'il a joué dans son pays.